

622. Servitudes d'Utilité Publique

Planche 1/1

Echelle : 1/10000°

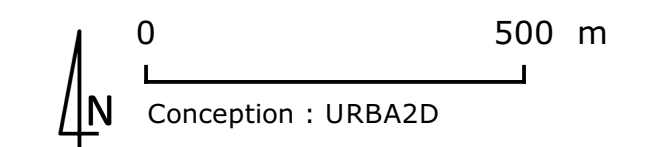
PLUi approuvé par délibération
du Conseil Communautaire
en date du 28/01/2020

le Président :
Daniel BAECHLER



URBanisme Aménagement et Développement Durable

1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 - sebastien.charruyer@urba2d.com



- Légende**
- Servitude d'Utilité Publique**
- A2 – pose de canalisations souterraines d'irrigation
 - A4 – exécution des travaux et entretien des ouvrages
 - AC1 - monuments historiques
 - AC2 - sites inscrits et classés
 - EL3 - halage et marchepied
 - I4 – lignes électriques
 - PM1 - Plans de Prévention des risques naturels
 - Mouvement de terrain
 - PM1 - Plans de Prévention des risques naturels
 - Retrait et Gonflement des argiles
 - Faible
 - Moyen
 - PM1 - Plans de Prévention des risques naturels
 - Inondation
 - Zone Bleu
 - Zone Rouge
 - Zone Rouge Clair
 - Zone Rouge Tramé
 - Zone Rouge Foncé
 - PT3 – réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques

